



# EXPOSITION – BAJATIERE

## Notre Quartier

Décembre 2012

**Bulletin d'information de l'Union des Habitants  
du Quartier Exposition-Bajatière (UHQEB)**

Association loi 1901

### SOMMAIRE

Editorial	p 1
Les commissions	p 2
Les écoles du quartier	p 5
Infos diverses	p 7

### EDITORIAL



#### BANCS PUBLICS (paroles et musique de Georges Brassens)

Les tags, les incivilités, la délinquance petite ou grande sont des sujets de préoccupation constants des habitants de notre quartier. On les impute le plus souvent à des jeunes désœuvrés et/ou en marge de la société. A cela un remède : une vigilance et des interventions accrues des forces de police.

Un banc public avait été installé pour doubler l'autonomie des personnes âgées du quartier, mais la présence de jeunes le soir aurait troublé des voisins de l'immeuble d'en face, sans doute pas au point qu'ils demandent l'intervention des brigades nocturnes. Une médiation fut demandée aux services municipaux.

Mais las d'attendre, les riverains ont d'eux-mêmes démonté le banc, ils ont eu cependant "l'élégance" de le déposer à la porte des serres municipales.

Alors est-il légitime de se faire justice soi-même ?

Où se trouve la limite avec la dégradation du mobilier urbain ? Qui tague un banc, qui démonte un banc..... !

Michel Fruneau

Toute l'équipe de l'UHQEB vous souhaite ainsi qu'à votre famille de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année



## Point sur l'activité des commissions de votre Union de Quartier

### Commission sociale et culturelle.

#### Les "petits échos de la Bajat'hier" N°5 en préparation.

La commission met au point le N°5 qui sera disponible en janvier 2013. Ce numéro évoque l'évolution du quartier dans les années 1960 avec les bouleversements apportés par la préparation des J.O. de 1968.

*Rencontre-recherche des souvenirs des années préolympiques et des jeux olympiques : 1958 –1968*

Le 7 juin dernier, une dizaine de personnes se sont retrouvées salle Moyrand pour égrener quelques souvenirs de cette époque, qui a été capitale pour notre quartier. Les idées n'ont pas manqué, bouillonnantes, à l'image du remue-ménage créé alors au Nord et au Sud de notre quartier (transformation du Parc de l'Exposition en parc Paul Mistral, largement rogné par

d'importantes constructions, et extension du quartier Malherbe qui est venu limiter notre Bajatière, à l'ancienne voie ferrée).

De tout cela, nous faisons notre miel pour vous concocter un numéro 5 des Petits Echos de la Bajat'Hier qui sera passionnant !

#### La commission participe par sa présence aux efforts d'animation du quartier

*Présence de l'Union de Quartier au vide-grenier du 15 juin à la Bajatière.*



Le 18 Septembre accueil des nouveaux habitants organisé par la MDH (Maison des Habitants), l'UHQEB était là avec d'autres organismes.



Le 21 septembre, animation et mise en place par Actis à la résidence Bajatière d'un container en vue de débarasser les balcons. Actis va entreprendre la rénovation des façades des HLM Bajatière. A l'occasion de cette journée, rencontre de Michelle Camand et Michel Fruneau avec quelques acteurs de la vie du quartier.

### Commission cadre de vie et sécurité.

#### Réunion du 27 juin

Présentation par Pierre Mitzner de photos de nos rues et chantiers en cours.

Sujets principaux traités :

*Bruits et gênes des riverains :*

Impacts des chantiers de constructions, Gay Lussac, Mallifaud, Colonel Bougault, impasse 93 avenue Jean Perrot. Problèmes signalés rue Lavoisier (poteau sur le trottoir), rue Germain (blocs qui gênent le passage). Les personnels des différents chantiers stationnent parfois aux angles de carrefours.

*Point ZAPA – zone d'action prioritaire pour l'air.* Dossier au point mort depuis le gel décidé par le ministère de l'environnement.

*Entretien des passages-piétons, stationnement de véhicules sur les trottoirs.* Autant d'entraves à la circulation des piétons.

*Extrait de l'Arrêté Municipal Bruit du 28 février 2000*

« ARTICLE 3 :

*Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits :*

- les dimanches et jours fériés,
- de 19 h 00 à 7 h 00 les jours ouvrables.

**ARTICLE 3.1 : CHANTIER ET INFORMATION DU PUBLIC**

*Lors du dépôt d'une demande de permis de construire, de démolir ou de toute demande d'autorisation d'urbanisme, une fiche d'information sur les recommandations à mettre en œuvre lors du chantier sera fournie au Maître d'ouvrage (annexe 1).*

*De plus, le Maître d'ouvrage doit préciser la nature et la durée des travaux les plus bruyants et s'engager à respecter les horaires prévus à l'article 3. Une politique de communication doit être mise en place par le maître d'ouvrage pour :*

- *informer les riverains et les antennes mairies sur le projet lui-même. »*

*Terrain le long de Marcelin Berthelot (ex-clinique des Cèdres) en friche.*

Une amélioration du visuel serait bienvenue, le long de la ligne de tramway.

*Nuisances sonores :* Le chemin du Chapitre est toujours le lieu de nuisances (bruits nocturnes d'engins, vente de stupéfiants)

Deux voitures ont été brûlées en moins de deux semaines. Néanmoins, il y a une amélioration grâce aux passages plus fréquents de la police.

Les personnes âgées sont régulièrement la cible de malfrats : ex. une dame de 86 ans s'est fait arracher son collier avenue Albert 1er de Belgique en pleine journée, avec pour résultat, outre le vol, une fracture du col du

fémur. Le fait de porter collier ou bijoux amplifie ce risque.

#### *Taille des végétaux*

Des tailles d'arbres ont été faites à la demande des services municipaux chemin de l'Eglise. Débordant des parties privées, il y a toujours de nombreux végétaux non taillés.

#### **Réunion avec les responsables des espaces verts et les services techniques municipaux le 25 septembre**

Réunion d'information à l'antenne secteur 5 pour le déplacement et la rénovation des jeux d'enfants du parc Paul Mistral. Un nouvel éclairage est en cours d'installation.

#### *Présentation de l'aménagement de l'aire de jeux d'enfants.*

L'aire actuelle, située au niveau de la Halle Clémenceau, sera démontée après la création d'une aire de jeux intergénérationnelle. Elle sera située entre le bassin et l'alignement des platanes face à "La Bobine". Il y aura un ajout de bancs type banquette qui permettront de s'asseoir soit face au bassin soit face à l'aire de jeux. C'est une zone semi naturelle d'où le choix du bois (ou autre matière naturelle).

Il y aura une zone "cocooning" et du sable pour les tout-petits. Une zone plus en relief pour les plus grands : une structure avec toboggan (à terme,

un projet de labyrinthe végétal), un espace intergénérationnel, au milieu des 2 zones précitées

La 1ère tranche est prévue en fin d'année 2012 pour une livraison au printemps 2013.

Une 2ème tranche est en cours de validation sur le thème de la montagne. Une aire de jeux d'eau est à l'étude. L'objectif est une mise en service pour l'été 2014.

#### *Boulevard Clémenceau.*

Les arbres d'alignement abattus Boulevard Clémenceau seront remplacés par des chênes.

## **Commission circulation, transports, voirie.**

La commission s'est réunie le 21 mai et le 23 octobre.

**Les tourne-à-droite** pour les cyclistes sont opérationnels : panneaux et pictogrammes au sol.

**Chemin du Chapitre** : la ville et la police tentent de trouver une solution aux entraves à la circulation le soir. Le service circulation prévoit de mettre en place une meilleure signalisation à l'intersection avec la piste cyclable des Jeux Olympiques.

**Angle Jean Perrot/Durand** : les week-ends, le stationnement anarchique des acheteurs de cigarettes gêne la circulation et l'accès des riverains à la rue et à leur garage. La po-

lice municipale verbalise, mais l'anarchie reprend à son départ. Lors d'une réunion avec les riverains et la police, Gildas Laeron demande une étude aux services techniques.

#### **Stationnement payant :**

Après la rue Colonel Bougault, la ville avait prévu de l'étendre sur la rue Mallifaud. Avant toute extension, il faudrait que la ville procède à une évaluation de la première phase (nombre d'abonnements, etc). Le stationnement payant améliore la situation le jour, mais ne le résout pas le soir. L'UHQEB est prête à participer, avec la ville à une enquête sur ce sujet.

#### **Les chantiers**

Il est important que les chantiers respectent l'emplacement alloué : rues Germain, Mallifaud, Gay-Lussac. Les panneaux ne suffisent souvent pas. Il faudrait être attentif à la propreté des abords (boue et poussière). En revanche certains chantiers sont bien menés (chauffage urbain)

**Arceaux à vélo** : plusieurs demandes évoquées, à suivre.

**Les trottoirs** sont souvent dégradés et difficilement praticables.

**Des réunions "ambulantes"** périodiques avec les services techniques permettent de voir sur place tous les problèmes qui nous sont signalés.

## **Commission urbanisme et patrimoine**

Réunion de la commission le 21 juin  
*Point sur les différents chantiers.*

Les Luminelles rue Mallifaud, le Clairbois rue Gay-Lussac, la résidence de services 8 rue Germain, Le Carré Colonial rue Colonel Bougault.

#### *Les projets.*

**ACTIS** doit construire 53 logements sociaux sur 3 parcelles de l'**avenue Jean Perrot**, au n° 54 (20 logements + RDC boulangerie, 11 parkings, horizon 2013),

au 10ter (17 logements, 6 parkings, 2ème semestre 2013),

au 58 (16 logements, RDC local associatif, 7 parkings, horizon 2016).

Le **Central Piazza**, angle Albert 1<sup>er</sup> de Belgique/Général Champon (53 appartements, 22 logements sociaux, 66 parkings, hauteur identique à l'immeuble du côté nord du boulevard, début du chantier en 2013).

**9 rue Germain**, permis de démolir déposé pour construire 15 logements.

*Interventions de Marie Pierre Martin.* (Responsable de la commission) :

Auprès de M. de Longevialle afin que la hauteur du Central Piazza soit réduite (réponse positive fin mai + lettre du Maire).

Auprès d'ACTIS pour que nous soient présentés les projets.

Auprès de Mmes Chomat et Freychet au sujet des nuisances du chantier rue Mallifaud.

#### *Information sur le SCoT.*

Marie Pierre Martin a présenté les objectifs du SCoT (schéma de cohérence territoriale) de la région urbaine de Grenoble. L'enquête publique s'est

achevée le 4 juillet. Il a été accepté et s'appliquera aux 273 communes concernées (700 000 habitants). En particulier les PLU des communes devront être conformes à ses directives.

Pour suivre le dossier consultez [www.region-grenoble.org](http://www.region-grenoble.org)

*Présentation du projet Bajat sur l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu le 5 juillet.*

58 logements dont 40% sociaux, un 1er bâtiment le long du chemin de l'Eglise en accession à la propriété d'une hauteur de 21,50 m ; un second, perpendiculaire au Chemin de l'Eglise (logements sociaux) d'une hauteur de 16,30 m. 47 garages, pas de parking visiteurs, un espace vert public autour de l'église, à l'angle avec la rue St François de Sales. Promoteur : Grenoble Habitat.

Projet Bajat



**ZAC Flaubert** : Présentation du parcours paysagé. Au cours d'une réunion publique organisée par la ville de Grenoble et tenue le 24 Septembre 2012, les habitants avaient été invités à venir réagir et à donner leur avis sur la présentation de l'esquisse du futur Parc Flaubert en présence de l'équipe paysagiste.

Ce nouveau parc de 3 hectares environ verra le jour sur le secteur (en première phase sur la coulée verte de la rue Stalingrad à la Maison de la culture), contribuant ainsi à l'objectif de retrouver la nature en ville.

L'avant-projet définitif sera arrêté d'ici fin décembre 2012 et le démarrage du chantier devrait intervenir à l'été 2013.

Mare pédagogique, biodiversité, mixité d'usages,.... quelques points forts de ce futur parc urbain.

Mare pédagogique du parc Flaubert (Projet)



**LAHGGLO** réunion du 4 Octobre : finalisation du livret didactique sur l'urbanisme complété par un lexique afin de mettre l'urbanisme à la portée de tous

## Commission information.

La commission se réunit en moyenne une fois par mois (sauf périodes de congés scolaires) et participe à la préparation des divers événements de

l'UHQEB et du quartier ainsi que l'élaboration du "Bulletin".

Les "Brèves" gardent leur objectif de diffuser des informations au fil de

l'eau avec parfois des pointes d'informations comme dans l'édition du 6 juillet.

## CCS4

**Le Conseil Consultatif du Secteur 4 (dont fait partie notre quartier) est-il à la recherche d'un second souffle ?**

Changement de Co-Président, changement de méthode de travail. Depuis juin dernier, Marie Dominique CESMAT nouvelle Co-Présidente représentant les habitants, anime avec Gildas LAERON, conseiller municipal en charge du secteur, le Conseil Consultatif du secteur 4.

A la suite d'une réunion plénière tenue le 13 septembre et après avoir recueilli l'avis des habitants, trois groupes de

travail devaient être créés pour traiter des thèmes suivants :

- Les déplacements.
- Le réinvestissement de l'espace public.
- Le suivi du dossier de la ZAC Flaubert.

Force est de constater que ces groupes de travail ont eu quelques difficultés à se mettre en place mais tout devrait rentrer dans l'ordre dans les prochaines semaines.

L'Union de Quartier n'est pas insensible aux travaux du CCS4. En effet,

en prise directe avec la municipalité, le CCS4 est appelé à traiter de pro-



Marie-Dominique Cesmat et Denis Vitel,

blématiques susceptibles de toucher directement le quotidien des habitants de notre Union de Quartier. Nous pensons particulièrement au climat d'insécurité qui entoure le parc Soulage et le chemin du Chapitre pour lequel des attentes très fortes des riverains, ont été exprimées auprès de la ville.

La ZAC Flaubert, les adaptations du plan des déplacements dans le secteur, la création du Parc Flaubert, sont autant d'évolutions qui toucheront notre quartier, dans les années à venir. Bon vent au CCS4 tout en lui rappelant les souhaits de notre Union de Quartier :

- mettre au cœur de ses préoccupations, **le mieux vivre** des habitants du quartier en privilégiant l'intérêt collectif.  
- développer une politique **gagnants / gagnants** avec la ville de Grenoble dans l'intérêt de tous les habitants.

## Les écoles de notre quartier

L'Union de Quartier poursuit ses rencontres avec les enseignants des écoles du quartier.

### Ecole Bajatière



L'école élémentaire Bajatière a été construite en 1964, pour agrandir l'école de l'avenue Jean Perrot, dès lors réservée aux classes maternelles. Dirigé par Madame Eyraud, cet établissement, bien situé dans la verdure du square Bajatière, accueille 124 élèves, répartis en 5 classes. Il bénéficie de 7 enseignantes (certaines sont à temps partiel), la directrice est déchargée de sa classe une journée par semaine. Cette année, le CP reçoit 21 élèves, mais le CE2 en a 28. Il est prévu que les effectifs des prochaines années seront plus importants. Les notes des élèves de CM2 passés en 6<sup>ème</sup> sont transmises au collège qui suit ainsi leur progression.

Informatique, sport, bibliothèque, activités visuelles (ciné, photo) font partie du programme courant de pratiquement toutes les écoles primaires. L'école de la Bajatière développe des activités spécifiques :

Une intervenante musicale organise une chorale en vue d'un spectacle de fin d'année (le cirque sera le thème pour 2013). Les enfants apprennent

les chansons dans leur classe, puis se regroupent en chorale pour le spectacle. Les classes de l'école maternelle sont aussi invitées à participer, ce qui crée un esprit d'unité entre les deux écoles.

L'école est ouverte sur l'extérieur et notamment sur l'Europe : un projet européen permet à une jeune étudiante slovaque d'assurer les cours d'anglais et d'aider dans différents ateliers. Elle sera là toute l'année. Les années précédentes ont vu les enseignants se rendre dans d'autres pays européens pour visiter des écoles. Une semaine en Italie, Norvège ou Finlande, Angleterre, Espagne ou Portugal, et république Tchèque, leur ont permis d'échanger savoirs et pédagogies, de s'ouvrir à une autre culture et bien sûr, d'en faire profiter leurs élèves.

L'école fait aussi de la recherche en Mathématiques, en partenariat avec des chercheurs universitaires, désireux de faire partager aux enfants le goût de la recherche fondamentale.

**Enfin, l'école Bajatière a accepté de collaborer à notre journal "les petits Echos de la Bajat'Hier" dont le N° 5 aura pour thème : les années 1960 et les Jeux Olympiques.** Les élèves de CM1 et CM2, sous l'impulsion de leurs maîtresses, se chargeront de nous présenter les constructions qui ont vu le jour dans le Parc Paul Mistral.

Nous sommes heureux de cette participation qui amène la jeune généra-

tion à s'intéresser au Patrimoine de notre quartier.

### Fermeture de l'école St François de Sales

Créée en 1935 par l'association paroissiale, cette petite école primaire, la 2<sup>ème</sup> école construite sur le quartier, a accueilli jusqu'à 140 élèves dans les années 70/80.

Malheureusement, le bâtiment avait beaucoup vieilli et la rénovation s'avérait très coûteuse. De plus, ces dernières années le recrutement étant insuffisant, il n'y avait plus que 3 classes.

La décision a donc été prise de fermer cet établissement et d'orienter les élèves vers l'Externat Notre-Dame, avec leurs 3 postes d'enseignants.

C'est la fin de l'école St François de Sales et de son théâtre, qui ont été naguère un des lieux les plus animés du quartier : kermesses, cinéma, théâtre. Le temps passe et tout évolue.

### Externat Notre-Dame 43 avenue Marcelin Berthelot



Nous avons rencontré Frédéric Verdrenne, habitant du quartier, président

de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique de l'Externat Notre-Dame).

L'Etat rémunère les enseignants dans les écoles privées sous contrat, ce qui est le cas de l'Externat Notre Dame. Pour les dépenses de fonctionnement, la ville de Grenoble verse une subvention par élève, calculée sur la base de celle des écoles publiques. Une subvention par élèves est attribuée par la Région au lycée et par le Département au collège. Toutes les autres dépenses sont à la charge des parents d'élèves. L'OGEC, association loi 1901, a pour but de gérer tout ce qui est utile à la bonne marche de l'école : locaux, matériels (informatique, laboratoires divers...) et surtout le personnel administratif et de surveillance. Pour l'Externat Notre-Dame cela représente environ 20 à 30 personnes. Le service de restauration et l'entretien des locaux sont sous-traités.

Le montant de la scolarité s'élève à environ 1 000 € par an et par élève. Une caisse d'entraide permet aux familles en difficulté de bénéficier d'un prix réduit.

L'OGEC travaille en lien étroit avec l'équipe pédagogique.

L'Externat Notre-Dame accueille environ 1 200 élèves, répartis entre : Une Ecole Primaire/Maternelle de 350 élèves dirigée par Monsieur Thon Un collège de 617 élèves et, rattachée

à une cinquième, une classe des Gens du Voyage.

Un Lycée de 253 élèves qui propose les trois filières générales : L, ES, S. M. Xavier d'Halluin dirige collège et lycée et coordonne tout l'ensemble depuis la rentrée 2012/2013.

Tous les candidats au BAC de juin 2012 ont été reçus, une belle performance.

Monsieur d'Halluin nous a présenté les orientations pédagogiques de l'Externat :

La devise de l'établissement : *"Ensemble, permettre à chacun de construire son chemin"*

Il suit 3 directions : un chemin vers la découverte de soi, un chemin vers les autres, un chemin vers la réussite.

Quelques points forts sur le plan pédagogique

- Option théâtre au BAC avec un fort coefficient.

- Options sports auxquels s'ajoutent des stages/nature dans le Vercors.

- Une Association Sportive, le mercredi après-midi, très dynamique.

- Anglais de complément.

- Des actions de soutien en Lycée sous forme d'Aide individualisée (accompagnement personnalisé)

- Aide individualisée au Collège qui met l'accent sur la méthodologie ; mise en place d'un monitorat et d'un tutorat pour les élèves en difficulté.

### Rentrée à Mounier.

La rentrée de septembre s'est bien passée au lycée. La restauration scolaire est de nouveau à Mounier, ce qui permet de retrouver de l'animation à la pause méridienne.

Les différents projets existants se poursuivent : la classe nanosciences en partenariat avec Grenoble INP, l'opération High tec U avec les entreprises SOITEC, ST MICRO et Mi-

natec, le partenariat avec la MC2 se poursuit.

Un nouveau partenariat est mis en place avec l'association Capital Filles... Malgré les vicissitudes de la situation du lycée, les équipes enseignantes sont toujours très attachées à la réussite scolaire des élèves qui leurs sont confiés.

Un nouveau lycée Mounier accueillera les élèves en septembre 2017, c'est actuellement la phase d'étude.

## Informations diverses

### Maison des Habitants, accueil des nouveaux habitants

La MDH et les associations et organismes locaux s'étaient mobilisés et

avaient prévu un parcours de découverte attractif avec questionnaire pour informer les nouveaux arrivants dans le quartier, malheureusement la participation de ces derniers fut décevante.

Ouverture sur le monde en lycée avec des rencontres internationales.



Il s'agit de proposer à des élèves volontaires un apprentissage du fonctionnement des Nations Unies : le MUN (Model United Nations). Des conférences sur ce modèle ont lieu dans des villes comme Athènes, Haarlem, La Haye, Istanbul... sur des thématiques d'actualité qui demandent un investissement important.

Une conférence aura lieu à Grenoble en février 2013 sur le sujet suivant :

**"Progrès scientifique : danger, leurre ou espoir ?"** Vaste débat...

Animation pastorale

Etudes des grands faits religieux, animations, célébrations, projets de Solidarité.

L'accent est mis sur le "Vivre ensemble à l'Ecole".

**"Un chemin d'exigence pour travailler et vivre ensemble"**

Trois cabinets d'architectures ont été retenus pour présenter un avant-projet pour le début du mois de février 2013, le choix du cabinet retenu pour la finalisation du travail sera effectué en juin ou septembre, ensuite les études seront poursuivies pour un début des travaux courant 2015.

*Informations transmises par le Proviseur M. Chevalier.*

### Nouvelle organisation et contacts à la MDH Bajatière.

Service social personnes âgées Depuis la rentrée, la MDH propose des services pour **accueillir, infor-**

**mer, orienter** les personnes de 75 ans et plus.

79 Avenue Jean Perrot.

Téléphone : 04 76 54 41 80.

E-mail : [sspaba@ccas-grenoble.fr](mailto:sspaba@ccas-grenoble.fr)

*Maud Aubert*, secrétaire du service social personnes âgées, accueille sans rendez-vous :

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 16h.

Elle examine l'accès aux droits, évalue la situation, oriente vers les interlocuteurs compétents et les dispositifs adaptés et fournit, en outre, une aide administrative.

*Nathalie Benier*, assistante sociale, intervient dans un deuxième temps. Permanence téléphonique le lundi de 10h à 12h. Accueil sur rendez-vous, le vendredi de 9h à 12h.

*Marie-Madeleine Rouzier*, conseillère d'Aide Sociale intervient en complément de Mesdames Aubert et Benier. Accueil sur rendez-vous, le lundi de 9h à 11h30.

### Centenaire de l'église Saint François de Sales

C'est grâce à une souscription que la construction de l'église St François de Sales débute en juillet 1911. Construite en un temps record, c'est le 29 septembre 1912 qu'elle est consacrée. C'est une église de style florentin dont la chaire en bois sculpté serait celle de

Saint François de Sales lorsqu'il prêchait à Sainte Marie d'en Haut au début du 17<sup>ème</sup> siècle.

### Bon anniversaire à notre centenaire



### Anciens de la Baja

Chaque année depuis 7 ans, les Anciens de la Bajatière se retrouvent autour d'une bonne table. Le 19 Octobre dernier, l'auberge St Michel à Uriage avait été choisie pour accueillir les 90 convives dans une ambiance festive. Retrouvailles, souvenirs, convivialité étaient au programme de

cette journée avec l'espoir d'être aussi nombreux l'année prochaine.

### Nouvelles des commerces et services.

Fermeture de la pâtisserie **Chapuis** avenue Jean Perrot et mise en vente du fonds de commerce, fermeture également du loueur de films et vidéos à l'angle Albert 1<sup>er</sup> de Belgique/Jean Perrot.

Ouverture d'un centre de distribution des **Restos du cœur** angle Gay Lussac/Lavoisier.

Selon les responsables cela répond aux besoins suivants.

- nécessité de soulager les deux autres centres, (Marbeuf et Chorier).
- meilleure répartition géographique sur Grenoble : actuellement deux centres à l'Ouest de la ville, rien à l'Est.

- opportunité de ce grand local où le démarrage se fera en douceur, avec seulement la distribution de nourriture.

Des riverains se sont émus de cette ouverture et de son incidence sur la tranquillité du quartier. L'UHQEB reste attentive aux problèmes qui pourraient survenir.



## Le Pass Culture, vous connaissez ?

### De quoi s'agit-il ?

Le réseau des Maisons des habitants propose à tous les Grenoblois, quel que soit leur âge, de participer à des sorties culturelles collectives ainsi qu'à des rencontres avec les artistes.

### Pour quel prix ?

Une carte d'abonnement gratuite pour les personnes non imposables et pour les autres : 12 €  
Les sorties sont gratuites ou payantes (5 € au maximum) dans la limite des places disponibles.

### Où se renseigner et s'abonner ?

A la Maison des Habitants de la Bajatière ; 04 76 54 41 80.  
79 avenue Jean Perrot.

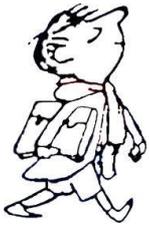
Se munir de :

- d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'énergie,...),
- d'un avis d'imposition ou de non-imposition,
- d'une pièce d'identité en cours de validité.



Téléchargez la "programmation 2012 - Pass Culture" sur le site de la ville : [grenoble.fr](http://grenoble.fr)

Une occasion à saisir.



## Notez dans vos agendas :

**Marché de Noël** Bajatière le 13 décembre de 16h à 19h.

Le **pot du Nouvel An** de l'UHQEB aura lieu le jeudi 24 janvier à partir de 18h30 salle polyvalente rue Moyrand. A cette occasion sera présenté le N° 5 des "**Petits échos de la Bajatière**". Le journal sera ensuite vendu à la Maison des Habitants avant les vacances de février, le planning des ventes sera affiché à la MDH et la Villa Arthaud.



**Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour l'année 2012, il est encore temps !**



## Union des Habitants du Quartier Exposition Bajatière

### BULLETIN D'ADHESION 2012

UHQEB – Maison des habitants – 79 avenue Jean Perrot – 38100 Grenoble  
Tel : 04 76 63 89 73 - [www.uhqeb-grenoble.fr](http://www.uhqeb-grenoble.fr) - [uhqeb-grenoble@orange.fr](mailto:uhqeb-grenoble@orange.fr)

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....E-mail : .....

La cotisation est de 6,50 € par personne ou 12 € pour un couple. Journal "petits échos de la Bajat'hier" : 2 €

- paiement par chèque
  - paiement en espèce
  - journal
- total à payer : .....

UHQEB Maison des Habitants Bajatière – 79 avenue Jean Perrot – 38100 Grenoble – 04 76 63 89 73 –  
Site Internet : [www.uhqeb-grenoble.fr](http://www.uhqeb-grenoble.fr) courriel : [uhqeb-grenoble@orange.fr](mailto:uhqeb-grenoble@orange.fr)